



Ville de Méze

N° 161

ARRÊTE MUNICIPAL

TRAVAUX RUE ANDRE FRAYSSINET AUTORISATION DE STATIONNER

Le Maire de la ville de MEZE,

VU, les articles, L2213.1 à L2213.6 du Code Général des collectivités territoriales,
VU, le code de la route et notamment les articles R.417-1, R.417-6 et R.411-25
VU, l'instruction interministérielle modifiée sur la signalisation routière en date du 24.11.1967,
VU, le Code Pénal et notamment l'article R.610.5,
VU, la demande sollicitée par la SARL « Ms CONCEPT SOLTECH » sise 9 place Charles de Gaulle à 34920 LE CRES, représentée par M. MAZEAU Stéphane,

Considérant, qu'il est nécessaire, en raison des travaux concernant la création d'une dalle en béton au 16 rue André Frayssinet, de prendre toutes les dispositions nécessaires, afin de permettre le bon déroulement des opérations et d'éviter tout risque d'accident.

ARRÊTE :

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à stationner un camion toupie ainsi qu'une pompe à béton, à hauteur du 16 rue André Frayssinet, du lundi 15 avril au vendredi 26 avril 2024, de 08h00 à 18h00.

Article 2 : La signalisation nécessaire sera mise en place 72 avant minimum par la SARL « Ms CONCEPT SOLTECH » sise 9 place Charles de Gaulle à 34920 LE CRES, représentée par M. MAZEAU Stéphane, pour permettre l'application de cette mesure.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché 72 heures avant minimum conformément à la réglementation en vigueur.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services, M. le Commandant de la Gendarmerie de MEZE, M. le Chef de service de la Police Municipale, M. le Directeur des Services Techniques, les agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

MEZE, le 8 avril 2024.

Le Maire

Thierry BAEZA

